

Le Directeur

**ARRÊTÉ N° 2018-17**  
*Relatif au référent déontologue*

**Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,**

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée par la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

**Vu** le décret n°2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** le décret n°2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

**Vu** le règlement intérieur de l'établissement ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il est mis en place un référent déontologue au sein de l'Institut d'études politiques.

Ce référent déontologue, chargé d'apporter à tout agent tout conseil utile au respect des obligations et principes déontologiques, bénéficie d'une lettre de mission décrivant ses missions et les conditions de sa saisine ainsi que les garanties de confidentialité et de secret professionnel attachées à l'exercice de ses fonctions.

Cette lettre de mission est portée à la connaissance de tous les agents de l'Institut.

**Article 2**

Madame Albane GESLIN, professeur des universités, est nommée référente déontologue à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

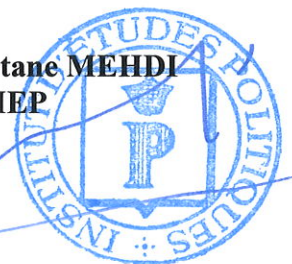
La durée de la mission confiée à Madame Albane GESLIN est limitée à la durée du mandat du directeur de l'IEP en exercice.

**Article 3**

Le secrétaire général de l'IEP est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24 mai 2018

**Professeur Rostane MEHDI**  
**Directeur de l'IEP**



**TRANSMIS AU RECTEUR LE : 4.6.2018**

**DATE D'AFFICHAGE : 05.06.2018**